



CRÉDIT AGRICOLE S.A.

Paris, le 23 janvier 2009

Communiqué de presse

CREDIT AGRICOLE ANNONCE LE LANCEMENT REUSSI DE SA PREMIERE EMISSION D'OBLIGATIONS SECURISEES PAR L'INTERMEDIAIRE DE SA FILIALE CREDIT AGRICOLE COV...

Cette première émission porte sur un montant de 1,25 milliard d'euros pour une durée de 7 ans et sert un coupon annuel de 4,5% équivalent au taux du swap de même durée + 135 points de base.

Crédit Agricole Covered Bonds est une filiale à 99,99% de Crédit Agricole S.A., agréée par le CECEI en tant qu'établissement de crédit et supervisée par la Commission Bancaire. Le remboursement des obligations émises par Crédit Agricole Covered Bonds est garanti par un pool de prêts immobiliers aux ménages français octroyés par 38 Caisses régionales et LCL, très granulaire et dont la qualité et la diversification géographique reflètent l'ancrage du Groupe sur tout le territoire français.

Cette émission a réuni plus de 1,6 milliard d'euros d'ordres en provenance de plus de 60 investisseurs (asset managers pour 54%, assureurs pour 26%, banques pour 16%, fonds de pension pour 4%) répartis au travers de 15 pays européens, avec une forte représentation de la France (48%) et de l'Allemagne (33%).

Cette émission est tout à la fois la première émission d'un nouvel émetteur de Covered Bonds depuis la faillite de Lehman Brothers en septembre dernier et la première émission de plus de 1 milliard d'euros sur une maturité supérieure à 5 ans depuis mai 2008.

Avec cette émission, le groupe Crédit Agricole confirme sa capacité à émettre sous tous les formats et sur toutes les durées, y compris dans les marchés obligataires difficiles actuels.

L'émission sera notée Aaa/AAA/AAA par les 3 agences de notation Moody's, S&P, Fitch.

Cette émission inaugurale ouvre la voie à un programme d'émissions de maturités et de caractéristiques variées afin de répondre à l'attente des investisseurs et de supporter le refinancement des prêts à l'habitat des particuliers.